



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

Bilan provisoire de la campagne 2024 de qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités

(Données provisoires au 15 juin 2024)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

Service des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction de la gestion prévisionnelle et des affaires statutaires, indemnitaires et réglementaires

DGRH A1-1 – Falilath Adedokun / Hiadini Tekohuotetua

Juillet 2024

Les candidatures examinées et les qualifications délivrées par corps

Au 15 juin 2024, le CNU a examiné **12 416 candidatures à la qualification aux fonctions de maître de conférences (MCF)** et délivré **8 045 qualifications à 6 153 personnes¹** (figure 1). Après une baisse continue entre 2020 et 2023, le nombre de dossiers examinés et le nombre de qualifications délivrées ont augmenté en 2024. Par rapport aux résultats définitifs de 2023, cette hausse est de 13 % pour les dossiers examinés et de 15 % pour les qualifications délivrées.

S'agissant de la **qualification aux fonctions de professeur des universités (PR)**, les effectifs ont considérablement diminué avec la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR)² à partir de 2021. Cette année, le CNU a examiné **493 dossiers** et délivré **293 qualifications à 245 personnes**. Ces chiffres sont stables par rapport à 2023.

Par ailleurs, parmi les candidats aux fonctions de MCF dont les dossiers ont été examinés, 74,9 % ont obtenu au moins une qualification, 70,4 % pour ceux aux fonctions de PR.

① Bilan provisoire de la campagne de qualification 2024

	MCF	PR	MCF + PR	%	Pour mémoire ¹		Total	
					MCF MNHN	PR MNHN		
Hors section ²	1 091	32	1 123	8,7%	14		1 137	8,6%
Dispense refusée ³	170	57	227	1,8%		1	228	1,7%
Non qualifié	3 110	111	3 221	25,0%	33	5	3 259	24,7%
Qualifications non délivrées (a)	4 371	200	4 571	35,4%	47	6	4 624	35,0%
Qualifications délivrées (b)	8 045	293	8 338	64,6%	232	9	8 579	65,0%
Taux de qualification	64,8%	59,4%	64,6%		83,2%	60,0%	65,0%	
Qualifiés* (en personnes physiques)	6 153	245	6 366		158	8	6 389	
Part de qualifiés	74,9%	70,4%	75,0%		93,5%	66,7%	75,0%	
DOSSIERS EXAMINÉS (a)+(b)	12 416	493	12 909	100,0%	279	15	13 203	100,0%
<i>Candidats dont les dossiers ont été examinés* (personnes physiques)</i>	8 213	348	8 493		169	12	8 514	

Source: MESRI-DGRH A1-1, ANTARES, données au 15/06/2024

¹ Les qualifications au titre du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) sont présentées à titre d'information, car délivrées au cours de la même campagne, par les mêmes instances et souvent aux mêmes personnes ayant candidaté à une qualification PR ou MCF.

² Le dossier de candidature ne relève pas du champ disciplinaire de la section qui l'a examiné.

³ Demande de dispense de diplôme non accordée par la section.

⁴ Absence à l'audition dans le cadre de la procédure dite de « l'appel au groupe », cf. art 24 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984.

(*) Note de lecture : le total en ligne (6 366) est égal à : 6 153 + 245 - 32 car 32 qualifiés l'ont été dans les deux corps. Mêmes remarques pour les candidats : 68 dossiers ont été examinés dans les deux corps.

Parmi les 6 121 personnes qualifiées uniquement dans le corps de MCF, **24,6 % sont qualifiées dans plusieurs sections** (19,8 % ont une double qualification, 3,8 % en ont trois et 1 % de quatre à cinq qualifications). Pour les qualifiés aux fonctions de PR, 18,3 % ont obtenu 2 à 3 qualifications (figure 2).

En outre, 32 personnes ont été qualifiées à la fois aux fonctions de MCF et de PR.

② Les qualifiés dans un seul corps selon le nombre de qualifications obtenues

Nombre de qualifications	MCF (Nb de personnes)				% de l'effectif	PR (Nb de personnes)				% de l'effectif
	Femmes	Hommes	Total			Femmes	Hommes	Total		
1 qualification	2 069	2 546	4 615	75,4%	60	114	174	81,7%		
2 qualifications	552	657	1 209	19,8%	11	27	38	17,8%		
3 qualifications	121	114	235	3,8%	-	1	1	0,5%		
4 qualifications	27	22	49	0,8%	-	-	-			
5 qualifications	2	11	13	0,2%	-	-	-			
Ensemble	2 771	3 350	6 121	100,0%	71	142	213	100,0%		

Source : MESRI-DGRH A1-1, ANTARES, données au 15/06/2024.

¹ Un candidat peut déposer plusieurs dossiers afin de s'inscrire au titre de plusieurs sections du CNU et/ou au titre des deux corps d'enseignants-chercheurs.

² L'article 5 de la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR) supprime l'obligation de qualification des maîtres de conférences titulaires souhaitant candidater aux postes de professeurs des universités.

Évolution des qualifications selon le groupe disciplinaire

Le taux de qualification (nombre de qualifications délivrées / nombre de dossiers examinés) est de **64,8 %** pour la qualification aux fonctions de MCF et de **59,4 %** pour celle aux fonctions de PR (respectivement 63,5 % et 59,9 % en 2023).

Les taux de qualification varient selon le groupe disciplinaire. Le groupe « Droit et science politique » enregistre, comme les années précédentes, les taux de qualification les plus faibles : 33,8 % pour les MCF et 1 seul dossier qualifié sur 8 pour les PR. Les taux les plus élevés sont observés pour les MCF en « Sciences de la terre » (84,5 %) puis en « Pharmacie » (77,3 %) et « Physique » (76,4 %), et pour les PR, en « Mathématiques et informatique » et en « Physique » (figure 3).

Par rapport à 2023, le nombre de qualifications aux fonctions de MCF augmente dans tous les groupes disciplinaires³, notamment en « Pharmacie » (+ 67,8 %), « Physique » (+ 28,6 %) et en « Mathématiques et informatique » (+ 26,2 %).

Pour la qualification aux fonctions de PR, les taux d'évolution par groupes disciplinaires sont à analyser avec précaution en raison des faibles effectifs dans les différentes disciplines.

③ Évolution des qualifications selon le groupe disciplinaire et le corps

	Maîtres de conférences					Professeurs des universités				
	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification provisoire 2024 ⁽¹⁾	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification provisoire 2024 ⁽¹⁾
	Provisoires 2024	Evolution 2023/2024	Provisoires 2024	Evolution 2023/2024		Provisoires 2024	Evolution 2023/2024	Provisoires 2024	Evolution 2023/2024	
Groupe 1 : Droit et science politique	770	+ 10,0%	260	+ 8,3%	33,8%	8	+ 33,3%	1	NS	12,5%
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	663	+ 9,8%	366	+ 9,6%	55,2%	39	+ 0,0%	16	+ 100,0%	41,0%
Groupe 3 : Langues et littératures	1 370	+ 2,5%	867	+ 5,2%	63,3%	33	+ 13,8%	20	+ 33,3%	60,6%
Groupe 4 : Sciences humaines	2 500	+ 4,8%	1 591	+ 5,8%	63,6%	83	+ 5,1%	47	+ 2,2%	56,6%
Groupe 5 : Mathématiques et informatique	1 387	+ 21,9%	1 011	+ 26,2%	72,9%	73	- 24,7%	53	- 28,4%	72,6%
Groupe 6 : Physique	554	+ 26,5%	423	+ 28,6%	76,4%	33	+ 10,0%	24	+ 14,3%	72,7%
Groupe 7 : Chimie	663	+ 19,0%	456	+ 23,6%	68,8%	22	- 15,4%	15	+ 0,0%	68,2%
Groupe 8 : Sciences de la terre	412	+ 11,1%	348	+ 11,2%	84,5%	21	+ 10,5%	10	- 23,1%	47,6%
Groupe 9 : Mécanique, génies mécanique et informatique	1 435	+ 20,5%	945	+ 20,1%	65,9%	100	+ 26,6%	63	+ 5,0%	63,0%
Groupe 10 : Biologie et biochimie	1 493	+ 17,7%	1 088	+ 14,8%	72,9%	47	+ 2,2%	30	+ 25,0%	63,8%
Pharmacie	256	+ 44,6%	198	+ 67,8%	77,3%	7	NS	1	NS	14,3%
Groupe 12 : Interdisciplinaire	800	+ 7,4%	428	+ 13,2%	53,5%	19	- 36,7%	7	- 41,7%	36,8%
Autres sections de santé	91	+ 49,2%	52	+ 79,3%	57,1%	6	- 25,0%	4	NS	66,7%
Théologie	22	- 8,3%	12	- 7,7%	54,5%	2	NS	2	NS	NS
Ensemble	12 416	+ 12,9%	8 045	+ 15,1%	64,8%	493	+ 0,4%	293	- 0,3%	59,4%

Source : MESR-DGRH A1-1, Galaxie ANTARES, novembre 2023 (résultats définitifs de la campagne 2023), juin 2024 (résultats provisoires de la campagne 2024).

(1) Note de lecture : en « Droit et science politique », parmi les candidatures aux fonctions de MCF, 33,8 % ont été qualifiées.

La qualification des femmes

Au total, **3 671 qualifications aux fonctions de MCF, soit 45,6 % des qualifications, ont été délivrées à des femmes** ; ce ratio est similaire à la proportion de leurs candidatures (45,3 %). Ces proportions étaient respectivement de 46,3 % et de 46,7 % en 2023, soit une baisse d'un point.

Les parts des qualifications féminines sont variables selon les groupes disciplinaires. Ainsi, elles sont plus faibles en « Mécanique, génies mécanique et informatique » et en « Physique » (respectivement 26,7 % et 27,4 %), et plus élevées en « Langues et littératures » (65,2 %), en « Biologie et biochimie » (56,7 %) et en « Pharmacie » (56,1 %). Ces proportions sont également proches de celles des dossiers féminins examinés dans ces disciplines (figure 4).

Au global, le taux de qualification aux fonctions de MCF des femmes et celui des hommes sont proches, avec cette année un taux légèrement plus élevé pour les femmes (65,2 % contre 64,4 %). Elles sont davantage qualifiées que les hommes principalement dans les disciplines relevant des « Sciences économiques et de gestion », du « Droit et science politique » et des « Sciences humaines ».

³ L'augmentation de 79,3% dans le groupe « Autres sections de santé » est peu significative à cause des faibles effectifs de ce groupe.

④ Qualification des femmes par corps et groupe disciplinaire

	Maîtres de conférences					Professeurs des universités				
	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification des femmes	Dossiers examinés		Qualifications		Taux de qualification des femmes
	Femmes	Part de dossiers féminins	Femmes	Part des qualifications féminines ⁽¹⁾	(2)	Femmes	Part de dossiers féminins	Femmes	Part des qualifications féminines ⁽¹⁾	(2)
Groupe 1 : Droit et science politique	314	40,8%	124	47,7%	39,5%	1	12,5%	-	NS	NS
Groupe 2 : Sciences économiques et de gestion	291	43,9%	180	49,2%	61,9%	17	43,6%	7	43,8%	41,2%
Groupe 3 : Langues et littératures	874	63,8%	565	65,2%	64,6%	19	57,6%	10	50,0%	52,6%
Groupe 4 : Sciences humaines	1 285	51,4%	847	53,2%	65,9%	34	41,0%	24	51,1%	70,6%
Groupe 5 : Mathématiques et informatique	407	29,3%	287	28,4%	70,5%	20	27,4%	15	28,3%	75,0%
Groupe 6 : Physique	148	26,7%	116	27,4%	78,4%	9	27,3%	8	33,3%	88,9%
Groupe 7 : Chimie	284	42,8%	194	42,5%	68,3%	4	18,2%	4	26,7%	NS
Groupe 8 : Sciences de la terre	148	35,9%	124	35,6%	83,8%	4	19,0%	-	0,0%	NS
Groupe 9 : Mécanique, génies mécanique et informatique	395	27,5%	252	26,7%	63,8%	16	16,0%	12	19,0%	75,0%
Groupe 10 : Biologie et biochimie	867	58,1%	617	56,7%	71,2%	23	48,9%	14	46,7%	60,9%
Pharmacie	149	58,2%	111	56,1%	74,5%	3	42,9%	1	NS	NS
Groupe 12 : Interdisciplinaire	406	50,8%	219	51,2%	53,9%	6	31,6%	1	14,3%	16,7%
Autres sections de santé	55	60,4%	32	61,5%	58,2%	2	33,3%	2	NS	NS
Théologie	6	NS	3	NS	NS	1	NS	1	NS	NS
Ensemble	5 629	45,3%	3 671	45,6%	65,2%	159	32,3%	99	33,8%	62,3%

Source : MESR-DGRH A1-1, ANTARES, données au 15/06/2024.

(1) Note de lecture : en « Droit et science politique », 47,7 % des qualifications aux fonctions de MCF ont été délivrées à des femmes.

(2) Note de lecture : en « Droit et science politique », parmi les candidatures féminines aux fonctions de MCF, 39,5 % ont été qualifiées.

En bleu les situations « favorables » aux femmes : taux de qualification des femmes > taux de qualification des hommes.

En ce qui concerne la qualification aux fonctions de PR, 99 qualifications, soit seulement 33,8 % des qualifications, ont été délivrées à des femmes. Cependant, cette année, leur taux de qualification est supérieur à celui des hommes ; 62,3 % contre 58,1 %, soit un écart de 4 points. Les données sexuées par discipline pour ce corps sont peu significatives à cause des faibles effectifs dans les différentes disciplines.

Les publications du département DGRH A1-1 sont consultables sur le site internet du ministère sur la page « Bilans et statistiques » à l'adresse suivante :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html>